

Les récits de rêves, lacunaires ou continus, constituent un matériau essentiel de l'analyse. Mais les rêves "eux-mêmes", les rêves comme états de conscience, quels rapports le sujet entretient-il avec eux? Les reçoit-il avec la passivité d'un spectateur, ou n'est-il pas lié à leur déroulement par une connivence plus ou moins étroite?

P. Pachet propose de revenir à la question jadis abordée par Freud, de la responsabilité du rêveur à l'égard de ses rêves - mais à l'égard du présent de ses rêves: un présent instable, presque insaisissable, où cependant l'on agit et réagit.

Bibliographie:

Freud, L'interprétation des rêves, ch. VII, "Psychologie des processus du rêve", tr. fr., P.U.F., p. 485-486, 490-491, 526.

Freud, "La responsabilité morale du contenu des rêves", in Résultats, idées, problèmes, t.II, P.U.F., p. 144-148.

P.Pachet, Nuits étroitement surveillées, Gallimard, 1980.

P. Pachet, La force de dormir, Gallimard, 1988.

P. Pachet, "Responsable de ce qu'on voit?", Nouveau Commerce n° 90-91, 1994.

Pierre PACHET

**Note additionnelle
sur le rêve**

Au réveil, le rêve aime nous tromper en nous incitant à le raconter comme une histoire, comme un récit pourvu d'un début, éventuellement indécis, d'un développement, de points dramatiques, d'une conclusion ou clause volontiers sentencieuse. De là tant d'interprétations qui se croient fondées à considérer le rêve comme un texte, à substituer le récit de rêve au rêve lui-même.

Le rêve - en réalité le récit de rêve - apparaît alors comme une production séduisante, mystérieuse, fermée sur elle-même et sur son secret (son "ombilic"). Production de qui? De l'inconscient, bien sûr, l'inconscient des romantiques allemands ou celui de Freud, qui a agencé dans l'ombre cette merveille qui nous parvient sans prévenir, aussi inexplicable qu'un aérolithe, formée de matériaux qui ne nous sont certes pas inconnus mais qui ont été assemblés hors de portée de notre regard.

Au contraire, j'aimerais me rattacher à la lignée des esprits incrédules - Lichtenberg, les psychologues français de la fin du XIXème comme Hervey, Maury, Delboeuf, et plus près de nous Henri Michaux - qui voient dans le rêve non un chef d'oeuvre de l'inconscient, mais une occasion donnée au moi de se montrer à lui-même, d'expérimenter avec certaines dimensions de l'espace mental, de se différencier en personnages dont la principale caractéristique est de paraître savoir ce que lui ne sait pas (ou ne savait pas savoir) et d'être assez différents ou éloignés de lui pour le surprendre. Jouant avec des pensées et des images, comme on le fait instinctivement pour s'endormir, le moi suscite un "moi du rêve" qui n'est autre qu'une variation sur ce qu'il est ou peut être dans la vie éveillée: le moi du rêve peut être plus audacieux, plus coquin ou au contraire plus désemparé, plus paralysé que son frère de la vie courante, mais en réalité les deux se répondent: c'est pourquoi le rêve est à même d'éclairer le sujet moins sur son inconscient que sur des virtualités latérales, furtives, de ce qu'il est dans la vie diurne: "Cette sorte de tempérament nocturne, écrit Michaux, qui par plus d'un point semble l'envers de mon tempérament diurne (un envers qui naturellement était déjà là de jour, mais tapi)..."

Le rêve au présent

Aussi bien, à condition de le considérer sous l'angle approprié, le rêve apparaît-il marqué par la connivence entre le rêveur et lui-même, entre le rêveur et ce qui lui advient, aventure ou spectacle. Mais quel est cet angle de vue? Il consiste selon moi à envisager le rêve au présent, au lieu de le regarder rétrospectivement. Encore ces expressions sont-elles trompeuses, car elles laissent penser que la différence serait d'ordre temporel: regarder le rêve soit après-coup, en (se) le racontant, soit dans le temps même où il se produit. Or il est très possible d'envisager le rêve après-coup, au réveil, mais sous l'angle du présent. C'est que le présent en question, pour emprunter un instant le langage

des grammairiens, est une catégorie aspectuelle et non temporelle. C'est le présent comme aspect imperfectif de ce qui n'est pas clos, pas achevé, qui peut se développer imprévisiblement. A l'inverse, raconter un rêve sous l'aspect perfectif, comme on fait souvent, c'est le considérer comme un tout clos, qui progresse inéluctablement vers sa conclusion, et qui dès lors semble entraîner le rêveur comme le ferait un film qu'il regarderait passivement du fond d'un fauteuil.

Or le rêve n'est pas un film qui aurait été mis au point totalement en-dehors du contrôle du spectateur: considérer le rêve dans son aspect de présent imperfectif, c'est percevoir (ou se souvenir) de quelle façon il ne progresse de moment en moment qu'en emportant notre acquiescement, en nous emprisonnant dans une complicité avec ce qui se poursuit, et que nous pourrions infléchir autrement, à quoi nous pourrions résister ou faire face. Le spectateur de cinéma n'a que la liberté de sortir de la salle quand les images le révoltent ou l'ennuient; le participant au rêve a plus de pouvoir - sans être pour autant, bien sûr, le metteur en scène de ce qui se présente à lui. - Je rêve que démaillotant un bébé, je le blesse parce qu'au moment où je m'aperçois que le linge qui l'entourait était pris dans un pli de sa peau, un mélange de précipitation et de paresse m'empêche de reconnaître instantanément mon erreur et de faire marche arrière: obstination dans l'erreur, lâcheté devant le mal, refus de voir ce qu'on voit ("continuons quand même, ça s'arrangera peut-être Dieu sait comment"), telles sont les dimensions de la responsabilité que le rêve met en jeu geste par geste, pseudo-image par pseudo-image. Si je me contente de me raconter que je blesse l'enfant en le démaillotant, en mettant l'accent sur le résultat de l'action, comme s'il me tombait dessus, je passe sous silence ce qui faisait l'imperfectif du rêve, cette progression désastreuse qui m'incombait, avec laquelle je ne savais pas, ne voulais pas rompre.

Rompre la connivence

En contre-partie de cette connivence, le rêveur peut aussi s'arracher à la complicité qui l'entraîne, se retourner et gagner une connaissance plus profonde de ce qui est en jeu dans le rêve. Il est vrai que s'il s'arrache trop violemment à la séquence qui se tramait en l'entraînant, il se réveille, se libère, mais du coup perd tout pouvoir sur les images; il se peut aussi qu'en se dressant hors de la fascination, en se disant "mais ce n'est qu'un rêve!", il s'enfonce plus profondément encore dans l'illusion, dans un rêve d'autant plus hermétiquement scellé qu'il se prétend plus libéré. Mais il arrive que le rêveur, percevant confusément le piège dans lequel le fait tomber le désir de croire aux images, de croire qu'il y a des images devant lui et que ces images sont le vrai, entende au fond de lui un puissant désir de vérité, et qu'il demande à ce qu'il croit voir de l'aider à voir le vrai. Il se fait par exemple dire la vérité par son interlocuteur du rêve, il se fait démentir par lui; il rompt ainsi avec la complicité qui fait la texture du rêve et qui d'ordinaire lui assure sa stabilité relative. Car dans un rêve, il n'est pas vrai que je ne sois qu'à ma place de personnage: j'anime aussi, incognito, mes partenaires, mes persécuteurs, les objets avec lesquels j'entre en relation et que ma pensée, mon désir ou mon appréhension dirigent. Un rêveur rencontre Castoriadis à qui il demande comment il

expliquerait à un novice ce qu'est "l'institution imaginaire de la société". Castoriadis s'apprête à s'exécuter de bonne grâce quand survient un intrus, ami du rêveur, qui par ses bavardages empêche le philosophe de poursuivre son exposé. Le rêveur s'en prend au fâcheux, le menace. A sa surprise, Castoriadis se retourne contre le rêveur: "Puisque c'est ainsi, laissons-le", dit-il en le désignant. Et il s'en va emportant sa chaise, dans un geste spectaculaire et sans réplique. On le voit, l'intrus arrive à point nommé pour dispenser le rêveur d'improviser - sous le nom de Castoriadis - un exposé dont il ne se sent pas capable. Plus surprenant encore, le rêveur charge ce Castoriadis de le désavouer, de blâmer la colère par laquelle il se cachait à lui-même son ignorance ou sa paralysie mentale: loin que le rêve l'amène à coller à son rôle et à ses préjugés, il donne au rêveur l'occasion de les mettre en jeu, de les dramatiser, de se mettre lui-même en difficulté. Dans ce cas et dans d'autres semblables, le rêve n'est pas une révélation qui fond sur nous depuis un lieu très extérieur ou très intérieur à notre conscience; il se soumet à notre désir d'en voir, d'en savoir plus. "Jusqu'où veux-tu regarder?" nous demande-t-il; et nous pouvons apprendre de lui ce que sont nos ressources, de quelle mobilité nous disposons encore au sein même de l'illusion.